

19. Junij 1662.
Paris.

Au Roy.

N. 12.

A une copie
même et
d'ailleurs,

Le soussigné député du siegneur Prince d'Orange
ayant veu que des personnes mal intentionnées auroyent
trouvé moyen de faire suspendre l'effet de la Parole
qu'il a pleu au Roy lui donner, et mesme de le puis
à mes^{mes} les Ambass^{ades} des Princes d'Oran^{de} ^{de l'Inde} ^{de l'Inde}
l'evacuation d'Orange, des que la demolition y sera
achevée, comme elle l'a esté il y aura tantost trois mois
et ce se représentant à s. m. que par certain Article
du Testament du feu Prince ~~de Orange~~ Philippe Guillaume
les Princes successeurs seroyent obligés de mettre un
Gouverneur Catholique aud. Orange. Il a eu soin
d'envoyer quérir d'Hollande led. porteur de l'Article, ^{lui même}
lequel venant de recevoir, avec ordre de le conjoindre
entre les mains du Roy, qui ^{impud. ment} ~~ditra~~ ^{ditra} comme
contre toute ~~raison~~ ^{vérité} ~~qu'on ose~~ ^{alleguer}
~~la volonté~~ ^{la volonté} du Testateur avoir esté
autre que ce qui s'a. Le parantuellement observé
par quarante et quatre années de suite, supplie
très-humble. s. m. d'aggraver, qu'il puisse avoir
l'honneur de se discharger de ceste commission.

M. le Comte de Brienne

20. Junij
G.

En considérant mon ordre de plus près, Messieurs,
je me trouve obligé de faire avec ceste supplication
au Roy pour la dirige de mon devoirs. Lors
supplie très-humble de vouloir ~~se~~ ^{se} ~~ordonner~~
à s. m. s'il est possible en absence de tout ce
qui rime ou de liers, comme Canutiers et
Ailliers, ou de Port comme ~~est~~ ^{est} ~~ce~~ ^{ce} ~~seroit~~ ^{seroit} une
vidue inouie d'après ^{un ministre} ~~impud. ment~~ ^{de} mettre un
Papier entre les mains du Roy, s. l'en ~~comandant~~
qu'il ^{en a veu} ~~se~~ ^{se} ~~faire~~ ^{faire}. In quon
ordem d. latus sum?

Handwritten text at the top right corner, possibly a date or reference number.

Main body of handwritten text, consisting of several lines of cursive script, mostly illegible due to fading.

Lower section of handwritten text, appearing as a separate paragraph or entry, also mostly illegible.